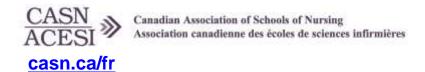
Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada

2016-2017

Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne : nouvelle offre potentielle

Novembre 2018



Ce rapport a été produit par l'ACESI pour fournir de l'information sur un ou des sujets précis.

Les idées et les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles des conseils d'administration respectifs de l'ACESI.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction de données ou retranscrite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (procédé électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) ou affichée sur un site Web, FTP ou un site semblable ou autre, sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

© Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Association canadienne des écoles de sciences infirmières 1145, chemin Hunt Club, suite 450 Ottawa, ON K1V 0Y3

> Tél.: 613 235-3150 Téléc.: 613 235-4476 Site Web: www.acesi.ca

Novembre 2018

Message de la directrice générale

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) est heureuse de présenter les Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada, 2017-2018-Effectifs infirmiers autorisés, production canadienne : nouvelle offre potentielle.

Ce rapport annuel permet de soutenir la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé, tant dans les secteurs des services que dans l'enseignement des sciences infirmières. Il représente le fruit d'un partenariat solide entre les organismes nationaux et provinciaux/territoriaux, ainsi qu'une collaboration efficace avec de nombreux intervenants.

Le rapport fournit des données et une analyse statistique des aspects suivants :

- le nombre de diplômées admissibles à l'autorisation initiale et à l'admission à la profession infirmière (PAP);
- le nombre d'infirmières autorisées (inf. aut.) qui obtiennent des titres d'études supérieures;
- le nombre d'infirmières praticiennes (IP) diplômées;
- les innovations dans l'accès aux programmes de formation en sciences infirmières et la prestation de ceux-ci;
- la composition des effectifs professoraux qui donnent la formation en sciences infirmières;
- le maintien en poste et le recrutement des effectifs professoraux.

Nous remercions sincèrement les professeurs et les autres membres du personnel des écoles de sciences infirmières pour leur effort, leur engagement et leur collaboration. Sans leur appui annuel, nous ne pourrions pas publier ces statistiques. Nous aimerions également remercier les membres de l'ACESI, l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario qui a contribué à la mise à l'essai des questions, ainsi que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec qui a fourni des données additionnelles pour la province du Québec.

Vos commentaires au sujet du rapport sont les bienvenus.

Cordialement,

Cynthia Baker, inf. aut., Ph.D. Directrice générale Association canadienne des écoles de sciences infirmières

Table des matières

INTRODUCTION	4
PRINCIPAUX CONSTATS DES PROGRAMMES DE 2016-2017	6
PRINCIPAUX CONSTATS DES EFFECTIFS PROFESSORAUX EN SCIENCES INFIRMIÈRES DE 2017	17
SOMMAIRE DES PRINCIPAUX CONSTATS DES PROGRAMMES ET DES EFFECTIFS PROFESSORAUX	23
RÉSULTATS DE 2016-2017	24
NOTES SUR LA MÉTHODOLOGIE – TABLEAUX DE L'ENQUÊTE	56
ANNEXE : ENQUÊTE NATIONALE DE 2016-2017 SUR LES EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET PROFESSORAUX DES ÉCOLES CANADIENNES DE SCIENCES INFIRMIÈRES : MÉTHODOLOG DE L'ENQUÊTE	lΕ 60
NOTES EN FIN DE TEXTE	69

Dans ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête. Par ailleurs, l'expression *infirmière autorisée* englobe les titres réservés « infirmière immatriculée » et « infirmière » des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux concernés.

Introduction

Les Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada (SFIIC) constituent une partie de l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEÉP) qui, elle, représente la seule collecte nationale longitudinale de données sur la formation en sciences infirmières au Canada. L'enquête porte sur les programmes de formation menant à l'admission à la profession, ainsi que sur les programmes de maitrise, de doctorat et d'infirmières praticiennes. Des données ont été amassées sur les étudiantes infirmières et les professeures depuis 1963. Les intervenants sont consultés chaque année au sujet des améliorations apportées à l'enquête et de l'application continue des questions d'enquête.

Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières (ENEÉP)

Interlocuteurs	Rôle
Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI)	Responsable du programme des enquêtes
7.000014.0.11 04.000 050100 05 0501000 1111111110100 (1.02-01)	Responsable de la formation des infirmières autorisées (incluant la formation des infirmières praticiennes)

Les Statistiques sur la formation d'infirmières et d'infirmiers au Canada de l'ENEÉP convergent avant tout sur deux éléments principaux : les programmes et les effectifs professoraux en sciences infirmières. Les éléments relatifs aux programmes fournissent des données sur les effectifs étudiants admis, inscrits et diplômés des programmes de sciences infirmières, ainsi que sur le type de programmes disponibles et sur les méthodes de prestation des programmes. Les éléments relatifs aux effectifs professoraux, quant à eux comprennent le nombre des membres du corps professoral, leur rôle et leur statut d'emploi, les niveaux de scolarité atteints et en voie d'être atteints, les cohortes selon l'âge, ainsi que les statistiques sur le recrutement et les départs à la retraite.

Cette publication est un rapport analytique des données de 2016-2017 recueillies dans la section de l'ENEÉP portant sur les infirmières autorisées (IA) et les infirmières praticiennes (IP). Les principaux constats des programmes sont présentés pour 2016-2017, suivis des principaux constats des effectifs professoraux pour 2017. Les résultats détaillés de 2016-2017 sont ensuite présentés. Ils comprennent des données quantitatives de l'enquête ainsi que des données obtenues auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), qui sont incluses afin de compenser la sous-déclaration des données sur les admissions et les diplômées du programme collégial menant à l'admission à la profession au Québec. L'inclusion des données de l'OIIQ, en association avec les résultats de l'ENEÉP, permet de faire une analyse pancanadienne.

Remarque: Pour s'assurer d'avoir un rapport clair, les données de l'OIIQ seront utilisées pour l'admission et les diplômés pour les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) pour <u>toutes</u> les sections du présent rapport.

Auparavant, les données de l'OIIQ étaient limitées à la section « Principaux constats des programmes ».

Distribution du questionnaire et réponse

L'enquête 2016-2017 de L'ENEÉP a été distribuée aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières.

114 des 137 écoles ont répondu à l'enquête, dont 91 sur un total possible de 94 membres de l'ACESI. Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 83.2 %, dont 96.8 % sont des membres de l'ACESI. Pour avoir des informations plus détaillées sur les données qui ont été omises ou inutilisées, veuillez consulter les tableaux à compter de la page 24. En moyenne, 67.3% des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

Calendriers de comparaison des données

Les données recueillies sur l'éventail des programmes, sur les admissions et sur les inscriptions sont celles pour l'année scolaire 2016-2017. À moins d'indication contraire, les données présentées dans ce rapport seront comparées avec les données de l'année scolaire 2015-2016.

Les données recueillies sur les diplômées portent sur l'année civile 2017. À moins d'indication contraire, les données présentées dans ce rapport seront comparées avec les données des diplômées de 2016.

Les données recueillies sur les effectifs professoraux portent aussi sur l'année civile 2017. À moins d'indication contraire, les données présentées dans ce rapport seront comparées avec les données de 2016.

Méthodologie de l'enquête

L'Annexe présente de l'information sur la méthodologie de l'enquête.

Principaux constats des programmes de 2016-2017

Cette section présente les principaux constats concernant les programmes de formation de 2016-2017 en sciences infirmières. Elle révèle des tendances sur le nombre de nouvelles candidates en préparation pour le marché du travail, ainsi que les modalités et le niveau de scolarité du programme à travers le pays.

Programmes menant à l'admission à la profession (PAP)

Les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) incluent tous les programmes qui permettent aux diplômées de demander l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée.

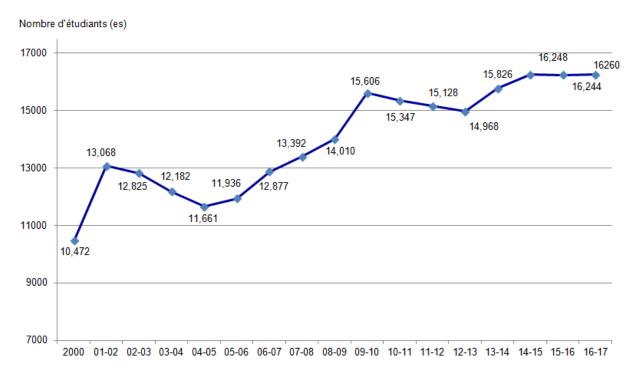
- 112 des 114 écoles (98,2 %) ont offert un programme menant à l'admission à la profession.
- 89 des 114 écoles (78,1 %) offraient un programme de baccalauréat menant à l'admission à la profession.
- Des programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession étaient offerts dans chaque province et territoire, sauf au Yukon où il n'existe pas de programme d'enseignement en sciences infirmières.
- 41 collèges ont établi un partenariat avec une université pour offrir des programmes de baccalauréat menant à l'admission dans la profession. Trois collèges de la Colombie-Britannique et un collège du Manitoba accordaient en autonomie un baccalauréat menant à l'admission à la profession.

Le répertoire des programmes et les admissions sont les données de 2016-2017 par rapport à celles de 2015-2016.

Constat sur les admissions dans les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) :

• 16 260 étudiantes ont été inscrites à un PAP en 2016-2017, un total en hausse de 0,1 % en comparaison à 2015-2016 (16 244) (Figure A).

Figure A Admissions aux programmes menant à l'admission à la profession, 1999-2000 à 2016-2017



Sources : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Constats sur les diplômées des programmes menant à l'admission à la profession (PAP) :

- Pour l'année 2017, le nombre de diplômées a diminué à 12 283, soit une diminution de 1,6 % par rapport à 2016 (12 484).
- Le nombre de diplômées des PAP a dépassé les 10 000 pour la septième année consécutive (Figure B).

Les données sur les diplômées sont les données de 2017 par rapport à celles de 2016.

Figure B Diplômées des programmes menant à l'admission à la profession, 1963-2017

Sources: Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

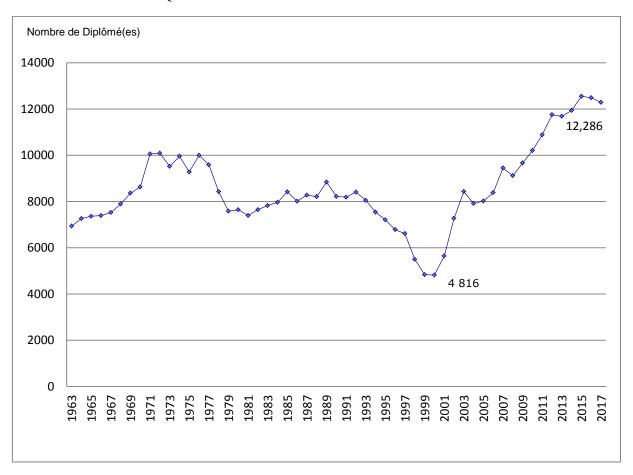


Tableau A Fluctuations du nombre de diplômées des programmes menant à l'admission à la profession (PAP) par province ou territoire, 2013-2017

Province ou territoire	2013	% Change ment de 2012 à 2013	2014	% de changem ent de 2013 à 2014	2015	% de changem ent de 2014 à 2015	2016	% de changem ent de 2015 to 2016	2017	% Change ment de 2016 à 2017
Terre-Neuve-et-										
Labrador	237	-6.3	250	5.5	247	-1.2	228	-8	224	-1.8
Île-du-Prince-Édouard	61	-0.2	73	19.7	63	-13.7	64	1.6	72	12.5
Nouvelle-Écosse	366	12.6	370	1.1	391	5.7	400	2.3	404	1.0
Nouveau-Brunswick	235	-31.7	256	8.9	268	4.7	260	-3	202	-22.3
Québec	3,084	9.9	3,330	8.0	3,297	-1	3,319	0.7	3,157	-4.9
Ontario	3,992	1.3	4,038	1.2	4,141	2.6	4,127	-0.3	4,265	303
Manitoba	492	40.2	437	-11.8	470	7.3	471	0.2	422	-10.4
Saskatchewan	407	-0.1	446	9.6	590	32.3	508	-14.9	591	16.3
Alberta	1,465	-13.3	1,383	-5.6	1,741	22.9	1,609	-6.1	1,465	-8.9
Colombie-Britannique	1,312	-14.5	1,404	7.0	1,352	-3.7	1,481	9.1	1,466	-1.0
Territoires du Nord-										
Ouest	26	100	13	-50	16	23.1	11	-37.0	12	9.1
Nunavut	6	100	2	-66.7	3	50	6	66.7	3	-50
Yukon (aucun programme)										
CANADA	11,683	-0.4	11,954	2.3	12,579	5.1	12,484	-0.8	12,283	-1.6

Sources : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

^{..} Nombre non disponible

^{...} Nombre non approprié ou sans objet

^{*} Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Programmes pour infirmières déjà autorisées

- 17,9 % des écoles (21 des 114 écoles) offraient au moins un programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées ou immatriculées détenant un diplôme collégial et désireuses d'obtenir un baccalauréat en sciences infirmières.
- L'Île-du-Prince-Édouard, Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'ont pas fourni de données pour les programmes d'études avancées pour infirmières déjà autorisées.
- 1 737 infirmières qui avait déjà été diplômées d'un collège et avaient par la suite été autorisées ont terminé un programme de baccalauréat en 2017, représentant une diminution de 2,3 % par rapport à l'année précédente (Figure C).

Nombre de diplômés 2010 2011 2012 2013 2014 2015

Figure C Diplômées des programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, 2005-2017

Programmes de maîtrise et de doctorat

Globalement, concernant les programmes de doctorat, les admissions sont demeurées relativement stables au cours des cinq dernières années.

- 28,9 % des écoles (33 des 114 écoles) offraient au moins un programme de maîtrise; les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon n'en offraient pas.
- 14,9 % des écoles (17 des 114 écoles) offraient un programme de doctorat en 2016-2017.
- 988 étudiantes ont été admises aux programmes de maîtrise, une diminution de 4,7 % par rapport à 2015-2016 (Figure D).
- 709 infirmières autorisées ont obtenu leur maîtrise, une augmentation de 4,6% par rapport à l'année précédente (Figure E).
- Les admissions aux programmes de doctorat ont augmenté de 11,6 % depuis l'année précédente (Figure D).
- Le nombre de diplômées aux programmes de doctorat est de 64 en 2017 en comparaison avec 60 en 2016, une augmentation de 6,7 % (Figure E).

Figure D Étudiantes admises à un programme de maîtrise ou de doctorat, 2012-2013 à 2016-2017

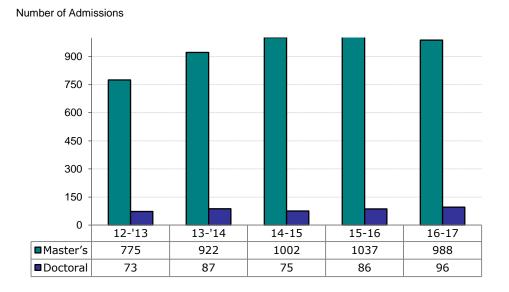
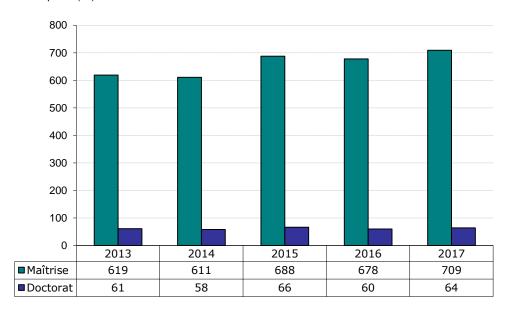


Figure E Diplômé(es) des programmes de maîtrise ou de doctorat, 2013-2017

Nombre de diplômé(es)



 $Source: Enquête\ nationale\ sur\ les\ effectifs\ \'etudiants\ et\ professoraux\ des\ \'ecoles\ canadiennes\ de\ sciences\ infirmi\`eres$

Programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP)

Les programmes de formation des infirmières praticiennes (IP) sont offerts à trois niveaux : au baccalauréat pour les infirmières autorisées, à la maîtrise et à la post-maîtrise.

- 24,6 % des écoles (28 des 114 écoles) offraient au moins un programme de formation d'IP.
- Les provinces et les territoires offraient tous des programmes de formation d'IP, sauf les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon.
- Le nombre d'étudiantes admises aux programmes d'IP a augmenté en 2016-2017. Pour 2016-2017, les admissions ont augmenté de 3,0 % comparativement à 2015-2016, avec 720 étudiantes admises à divers programmes d'IP (Figure F).
- Le nombre de diplômés pour les programmes d'IP a augmenté de 0,4 % en 2017 par rapport à 2016 (passant de 543 à 545) (Figure G).

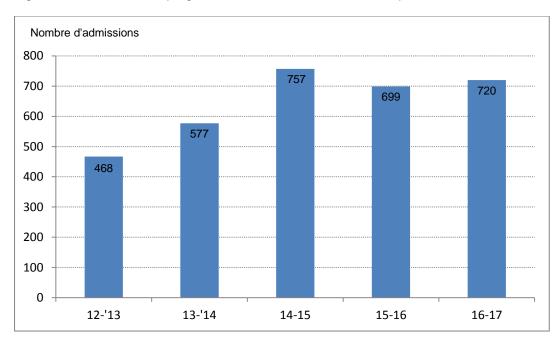
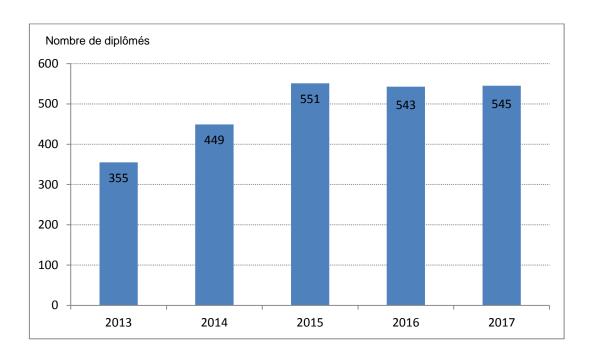


Figure F Admissions aux programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2012-2013 à 2016-2017

Figure G Diplômées de programmes de formation d'infirmières praticiennes, 2013-2017



Démarches pour la prestation des programmes

Formation intensive

Les programmes d'admission à la profession (PAP) de formation intensive permettent aux étudiantes de terminer leur formation en moins de quatre ans. Pour ce faire, les programmes offrent des cours au printemps et à l'été. De plus, ils admettent des étudiantes qui ont déjà terminé certains des critères du programme, habituellement les cours de base généraux non infirmiers. Les écoles de sciences infirmières offrent tout un éventail de PAP accélérés menant à l'admission à la profession, y compris les programmes dits « accélérés », « rapides », « comprimés », « d'admission à un deuxième diplôme », « à admission avancée » et « de transition ». Le nombre de PAP intensifs menant à l'admission à la profession continue d'augmenter.

Remarque : la durée habituelle des programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession, soit quatre ans, ne représente pas la durée normale pour tous les programmes de baccalauréat menant à l'admission à la profession au Québec. C'est pourquoi ces programmes du Québec ne comptent pas comme des PAP accélérés sauf si l'école indique que le programme en est un.

- 40,4 % des écoles (46 des 114 écoles) offraient au moins un programme accéléré menant à l'admission à la profession (Tableau B).
- Bon nombre des 46 écoles offraient de nombreuses options de programmes accélérés. (Tableau C).

Les données sur l'inventaire des programmes sont les données de 2015-2016 par rapport à celles de 2015-2015.

Tableau B Nombre d'écoles offrant des programmes accélérés menant à l'admission à la profession, par province ou territoire, 2016-2017

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
Nb des écoles offrant des PAP accélérés	46	2	1	1	1	5	16	0	2	6	12			

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières ... Nombre non approprié ou non disponible

Tableau C Nombre de programmes accélérés menant à l'admission à la profession, par province ou territoire, 2012-2013 à 2016-2017

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
2012-2013	87	3	1	4	2	11	27	2	3	15	18			
2013-2014	72	2	1	1	1	11	17	4	5	14	16			
2014-2015	44	2	1	1	1	5	19		4	5	6	•••		
2015-2016	68	2	1	1	2	5	20	0	8	11	18			
2016-2017	71	2	1	1	2	5	21	0	9	12	18			

Formation à distance

Aux fins du présent rapport, l'expression « formation à distance » (FD) sert à décrire les programmes offerts entièrement par voie électronique ou suivant un modèle mixte qui conjugue la prestation en ligne à la prestation en personne.

- 56,2 % de tous les programmes (109 de 194 programmes) utilisaient une forme ou une autre de FD. (Tableau D).
- La FD était utilisée dans 88,9 % des programmes de formation d'infirmières praticiennes et dans 61,8 % des programmes de maîtrise. Sur les 17 programmes de doctorat offert au Canada, 41,2 % utilisent des formes de FD.

Tableau D Nombre et types de programmes utilisant une forme de formation à distance, par province ou territoire, 2016-2017

Province ou territoire	Baccalauréat FD	Baccalauréat pour infirmière déjà autorisée	Maîtrise*	Doctorat	Infirmière praticienne*	Total Tous les programmes *
Terre-Neuve-et-Labrador		1	1		1	3
Île-du-Prince-Édouard						
Nouvelle-Écosse		2	1		1	4
Nouveau-Brunswick	1	3	2		2	8
Québec	3	3	5	3	4	18
Ontario	13	3	5	1	7	29
Manitoba	4	2	2	0	1	9
Saskatchewan	3	1		1	3	8
Alberta	3	2	1	1	1	8
Colombie-Britannique	8	6	3	1	3	21
Territoires du Nord-Ouest					1	1
Nunavut						
Yukon (aucun programme)						
Nb total de programmes FD*	35	22	20	7	24	109
Nb de programmes au CANADA (consulter tableau I p. 20)*	94	22	34	17	27	194
Programmes FD en % du nb total au Canada	37.2%	100%	58.8%	41.2%	88.9%	56.2%

Source : *Enquête* nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières ... Nombre non approprié ou sans objet

Principaux constats des effectifs professoraux en sciences infirmières de 2017

L'offre d'effectifs professoraux en sciences infirmières est un facteur important de la capacité des programmes à former des infirmières¹. L'offre est influencée par l'effectif actuel, les nouveaux professeurs et d'autres variables comme la capacité d'attirer et de garder des professeurs qualifiés.²

L'effectif professoral en sciences infirmières comprend différents types de formateurs. Aux fins du présent rapport :

- « Effectifs professoraux permanents » s'entend des effectifs professoraux titularisés/ qui peuvent être titularisés qui donnent des cours de sciences infirmières dans une université et des effectifs professoraux à temps plein ou à temps partiel permanents qui donnent des cours de sciences infirmières dans un collège.
- « Effectifs professoraux à temps plein » s'entend des effectifs professoraux permanents à temps plein qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- « Effectifs professoraux contractuels » s'entend des effectifs professoraux contractuels à temps plein (effectifs professoraux qui détiennent un contrat pour une année scolaire ou plus) qui donnent des cours de sciences infirmières et des effectifs professoraux contractuels à temps partiel (effectifs professoraux qui ont un contrat de moins d'une année scolaire) qui donnent des cours de sciences infirmières.
- Les effectifs professoraux cliniques ne sont pas inclus dans les nombres des effectifs professoraux.
- « Effectifs professoraux en sciences infirmières » et « effectifs professoraux » désignent toutes les catégories ci-dessus.

Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux en sciences infirmières

- Les écoles de sciences infirmières employaient 9 123 professeurs en sciences infirmières en 2017.
- Seulement 25,75 % des membres des effectifs professoraux sont permanents, soit 2 349 du total de 9 123 (Tableau E).
- 58,0 % des effectifs professoraux permanents avaient 50 ans ou plus, 41,1 % avaient 55 ans ou plus (Tableau F) et 21,0 % avaient plus de 60 ans.

Les données sur les effectifs professoraux sont les données de 2016 par rapport à celles de 2015.

- En observant les données, on peut constater que les effectifs professoraux de sciences infirmières sont plus élevés que les effectifs infirmiers en général dans la cohorte des 50 ans et plus. En fait, le pourcentage des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières de la cohorte des 50 ans et plus dépassait presque 20 % celui de la cohorte des 50 ans et plus des effectifs infirmiers³ (Tableau F).
- Il y a un pourcentage croissant de membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières faisant partie de la cohorte des 50 ans et plus. (Tableau G)

Le taux de réponse à la question portant sur les cohortes selon l'âge était de 67,4 % (66 écoles des 91 écoles). Le taux de réponse à la question portant sur le statut d'emploi était de 79,8 % (91 des 114 écoles).

Tableau E Nombre d'effectifs professoraux selon le statut d'emploi, 2017

Catégorie	Effectifs professoraux	% des effectifs professoraux
Effectifs professoraux permanents : à temps plein	2 349*	25,75
Effectifs professoraux contractuels à temps plein, qui ont un contrat d'une année scolaire ou plus	944*	10,35
Effectifs professoraux contractuels à temps partiel, qui ont un contrat de moins d'une année scolaire	5 830	63,9
Total des effectifs professoraux :	9 123	100

Source: Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières;

Tableau F Pourcentage des effectifs professoraux selon la catégorie d'âge en 2017 par rapport aux pourcentages des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières en 2017

Catégorie d'âge	% des effectifs infirmiers 2017	% des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières, 2017
< 35	29,5	6,5
35 à 39	12,2	12,3
40 à 44	11,3	12,6
45 à 49	11,7	16,0
50 à 54	12,5	16,0
55 +	21,6	41,1

Sources : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières; Institut canadien d'information sur la santé. (2018). Le personnel infirmier réglementé 2017 Rapport.

Remarque : le pourcentage des effectifs professoraux ne correspond pas à 100 en raison de la catégorie « non déclaré ».

Tableau G Comparaison des cohortes selon l'âge des effectifs professoraux permanents en sciences infirmières de 2013 à 2017

Cohortes selon l'âge	2013	2014	2015	2016	2017	% de changement 2016 à 2017
< 40	14.5	14.6	16.2	15.7	18.8	3.1
40 à 49	25.3	25.2	25.6	27.3	28.6	1.3
50 à 59	40.2	40.2	36.5	35.3	37.1	1.8
60 +	20.0	20.0	21.6	21.9	21.0	-0.9

^{*}Voir les tableaux 10 et 14 (p. 43 et p. 47 respectivement)

Effectifs professoraux en sciences infirmières – Recrutement et départs à la retraite

- L'information tirée des questions sur le recrutement et les départs à la retraite a des répercussions sur l'offre future des effectifs professoraux, particulièrement lorsqu'elle est mise en lien avec le nombre d'admissions actuelles d'étudiantes aux programmes de deuxième cycle. Les nombres indiquent une pénurie imminente de professeures qualifiées si on maintient le taux d'admission des étudiantes.
- 70 membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières (effectifs professoraux chevronnés) ont pris leur retraite en 2017.
- 21,4 % (15 des 70) des professeurs étaient âgées de moins de 60 ans.
- 53 membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmière ont quitté pour des raisons autres que la retraite (2,3%).]
- 21,4 % des membres permanents des effectifs professoraux en sciences infirmières âgés de 60 ans ou plus (Tableau E et G) pouvaient faire valoir leur droit à la retraite.
- Les écoles n'ont pu doter 46 postes à temps plein, ce qui représente un taux de 2,0 % de postes vacants. Le Tableau E présente le dénombrement des effectifs professoraux à temps plein.
- Les écoles prévoyaient devoir doter 177 postes à temps plein en 2018 (Tableau H).

Tableau H Projections du recrutement des effectifs professoraux à temps plein, 2018

							_	-						
	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
Effectifs professoraux permanents, nb d'embauches prévues	117	13	0	0	6	2	21	7	18	21	28	1		
Effectifs professoraux à temps plein contractuels, nb d'embauches prévues	60	0	0	0	1	0	7	6	3	29	12	1	1	

Source : Enquête nationale sur les étudiants et les effectifs professoraux des écoles de sciences infirmières canadiennes ... Nombre non approprié

Le taux de réponse aux questions portant sur le recrutement anticipé de membres à temps plein des effectifs professoraux s'est établi à 68,1 % (62 réponses). Le taux de réponse à la question sur les départs réels à la retraite d'effectifs professoraux permanents s'est établi à 71,4 % (65 réponses).

Perfectionnement des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières

- 9,6 % des effectifs professoraux à temps plein en sciences infirmières (256 membres à temps plein) suivaient des programmes de perfectionnement professionnel variant du baccalauréat jusqu'aux études postdoctorales. Ces études se déroulaient dans des écoles au Canada et à l'étranger (Tableau I).
- La majorité des effectifs professoraux qui suivaient un programme de perfectionnement le faisait principalement au niveau de la maîtrise (38,2%) ou du doctorat (52,9 %).

Le taux de réponse à la question portant sur le nombre de membres à temps plein des effectifs professoraux qui suivaient des cours de perfectionnement professionnel était 64,8% (59 réponses).

Tableau I Effectifs professoraux à temps plein suivant des cours de perfectionnement professionnel, 2017

	Permanent à	à temps plein	Contractuel	à temps plein	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	Total
Canada – Total	160	11	52	3	225
Baccalauréat en sciences infirmières	6	1	3	0	10
Baccalauréat dans une autre discipline	0	1	0	0	0
Maîtrise en sciences infirmières	31	3	22	2	58
Maîtrise dans une autre discipline	25	0	3	0	28
Doctorat en sciences infirmières	53	4	19	1	77
Doctorat dans une autre discipline	36	2	4	0	42
IP – Autre	0	0	0	0	0
IP – Post -maîtrise	1	0	0	0	1
IP – Maîtrise	2	0	0	0	2
Études postdoctorales en sciences infirmières	5	0	0	0	5
Études postdoctorales dans une autre discipline	1	0	1	0	2
Autre	0	0	0	0	0

Source: Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Nombre d'effectifs professoraux en sciences infirmières et type de contrats d'effectifs professoraux en sciences infirmières en vigueur

- Les écoles employaient 9 123 membres des effectifs professoraux (Tableau E).
- 25,8 % des effectifs professoraux occupaient un poste permanent à temps plein (Tableau E).
- 10.4 % des effectifs professoraux à temps plein détenaient un contrat à temps plein pour une année scolaire ou plus (Tableau E).
- 63,9 % des effectifs professoraux qui enseignent actuellement dans un programme de sciences infirmières détenaient un contrat à temps partiel (Tableau E).

Le taux de réponse à chacune des deux questions sur le nombre de contrats à temps plein et à temps partiel en vigueur était 79,8 % (91 de 114 écoles).

Effectifs professoraux en sciences infirmières en congé

La question portant sur les congés des effectifs professoraux saisit le nombre de membres des effectifs professoraux permanents en congé approuvé par l'école. Un congé approuvé peut inclure, sans s'y limiter, un congé de maternité ou de paternité, de maladie, ou tout autre congé pour des motifs humanitaires ou sabbatiques.

- 6,1 % des effectifs professoraux permanents (149) étaient en congé (Tableau J).
- Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau Brunswick, le Manitoba, le Saskatchewan, l'Alberta, le Colombie-Britannique, et Terre-neuve dépassaient le pourcentage total des effectifs professoraux en congé pour le Canada.

Le taux de réponse à la question sur le nombre de membres permanents des effectifs professoraux en congé était 70,3 % (64 réponses).

« Effectifs professoraux contractuels » désigne les effectifs professoraux contractuels à temps partiel et à temps plein.

Tableau J Effectifs professoraux permanents à temps plein (TP) en sciences infirmières en congé, 2017

	Canada	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	МВ	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
Nb des effectifs professoraux permanents à temps plein	2,349	88	14	29	38	555	519	101	201	291	522	11	1	
Nb des effectifs professoraux permanents à temps plein en congé	149	6	1	5	5	4	30	7	15	40	35	1	1	
% en congé	6.3	6.8	7.1	17.2	13.2	0.7	5.8	6.9	7.4	13.7	6.7	0	10 0	

Source : Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières

Facteurs de recrutement des effectifs professoraux

Les écoles ont indiqué les facteurs qui jouent sur leur capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein. Les données révèlent de nombreux facteurs communs entre les provinces indépendamment de l'emplacement géographique de l'école. Cependant, lorsque les données sont divisées par région, des similitudes apparaissent dans le rapport des facteurs dans les régions rurales et du Nord.

Facteurs au Nord et dans les régions rurales

Les écoles situées dans le Nord et dans les régions rurales ont signalé les facteurs suivants comme les facteurs majeurs limitant leur capacité de recrutement d'effectifs professoraux :

- Manque d'infirmières praticiennes, formées au niveau maitrise et doctorat;
- Des salaires et des bénéfices moins élevés; et
- Un emplacement éloigné et une petite communauté.

Facteurs pancanadiens liés au recrutement

Les écoles d'un bout à l'autre du Canada ont indiqué des facteurs semblables qui nuisent à leur capacité de recruter des effectifs professoraux.

Tableau K Facteurs liés au recrutement, 2017

Facteurs de recrutement	% des répondants indiquant le facteur
Une pénurie d'infirmières praticiennes, d'infirmières titulaires d'une maîtrise et d'un doctorat qui cherchent des postes en milieu universitaire.	51.9
Des salaires et des bénéfices moins élevés offert aux professeurs enseignant au niveau de la maitrise et du doctorat en comparaison avec les salaires offerts dans les milieux de pratique.	34.6
Des compressions budgétaires et un manque de financement qui permettrait de créer et maintenir les positions.	38.5

 $Source: \textit{Enquête nationale sur les effectifs \'etudiants et professoraux des \'ecoles canadiennes de sciences infirmi\`eres.}$

Le taux de réponse à la question portant sur les facteurs nuisant à la capacité de recruter des effectifs professoraux à temps plein est 57,1 % (52 réponses).

^{...} Nombre non approprié ou sans objet

Sommaire des principaux constats des programmes et des effectifs professoraux

- Le nombre de diplômés des PAP a diminué en 2017 (12 283 en 2017, soit une diminution de 1.6 % par rapport à 2016 (12 484)).
- En 2016-2017, 16 260 nouvelles étudiantes ont été admises aux PAP représentant une augmentation de 0,1 % (par rapport à 16 244 de l'année précédente).
- 56,2 % de tous les programmes ont maintenant recours à une forme de formation à distance, ce qui devrait faciliter l'accès aux étudiants.
- L'augmentation des admissions aux programmes d'études supérieures doit être maintenue afin d'éviter une pénurie potentielle de professeurs, puisque les données ci-dessous indiquent que:
 - o 39,3 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 55 ans et plus.
 - o 21,9 % des effectifs professoraux appartenaient à la cohorte des 60 ans et plus.
 - Actuellement, il y a 509 étudiantes dans les programmes de doctorat au Canada, dont 119 sont des professeurs.
 - Le groupe de remplacement des étudiants au doctorat est actuellement de 390.
 - En 2016-2017, les admissions pour la maitrise ont diminué de 4.7 % et les admissions pour les programmes de doctorat ont augmenté par 11,6 %.
 - Le nombre de remplaçants potentiels (maîtrise et doctorat) pour les professeurs prenant leur retraite est insuffisant si les inscriptions aux programmes de deuxième cycle et de doctorat demeurent au niveau actuel.

Résultats de 2016-2017

L'enquête de 2016-2017 a été distribuée à 137 écoles de sciences infirmières offrant une formation menant à l'admission à la profession qui permet aux diplômées de postuler l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée ou titulaire d'une formation post-diplôme et d'une formation supérieure. 114 des 137 écoles ont répondu, dont 91 des 94 membres de l'ACESI.

Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 83,2 %, dont 976,8 % sont des membres de l'ACESI. En moyenne, 67,3 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux. Consultez les détails dans les tableaux à compter de la page 24 pour y trouver davantage de renseignements sur les données omises ou inutilisables.

Des périodes, des méthodologies de collecte différentes et la sous-déclaration d'un faible pourcentage d'écoles peuvent produire des divergences entre les statistiques des gouvernements et des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux et les données de l'Enquête nationale sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières.

Les tableaux suivants représentent les données produites par chacune des écoles participantes et n'incluent pas les données provenant d'autres sources. L'ACESI n'est pas responsable des erreurs commises dans les données produites par les écoles.

Remarque: Pour s'assurer d'avoir un rapport clair, les données de l'OIIQ seront utilisées pour l'admission et les diplômés pour les programmes menant à l'admission à la profession (PAP) pour <u>toutes</u> les sections du présent rapport.

Auparavant, les données de l'OHQ étaient limitées à la section «Principaux constats des programmes».

Il importe de lire les remarques jointes à chaque tableau, ainsi que la section « Notes sur la méthodologie » qui contient des renseignements pertinents à tous les tableaux et qui se trouve à la page 55. L'Annexe présente la méthodologie complète de l'enquête et la liste de définitions.

Tableau 1 Programmes d'enseignement selon la province ou le territoire – Écoles offrant des programmes de diplôme, de baccalauréat et d'études supérieures en 2016-2017 selon la catégorie de programme

Les partenariats des programmes de collaboration menant au baccalauréat sont indiqués en retrait sous l'établissement qui attribue le diplôme.

	Diplôme	Васс.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Terre-Neuve-et-Labrador						
Memorial University of Newfoundland		✓	✓	✓	✓	✓
Centre for Nursing Studies		✓				
Western Regional School of Nursing		✓				
Île-du-Prince-Édouard						
University of Prince Edward Island		✓		✓		✓
Nouvelle-Écosse						
Cape Breton University		✓				
Dalhousie University		✓		✓	✓	✓
St. Francis Xavier University		✓	✓			
•						
Nouveau-Brunswick						
Université de Moncton		✓	✓	✓		✓
University of New Brunswick		✓		✓		✓
Québec						
Abitibi-Témiscamingue, CEGEP	✓					
Alma, CEGEP	✓					
André-Laurendeau, CEGEP	✓					
Baie-Comeau, CEGEP	✓					
Beauce Appalaches, CEGEP	✓					
Bois-de-Boulogne, CEGEP	✓					
Champlain, CEGEP	✓					
Chicoutimi, CEGEP	✓					
Dawson, CEGEP	✓					
Drummondville, CEGEP	✓					
Édouard-Montpetit, CEGEP	✓					
François-Xavier-Garneau, CEGEP	✓					
Gaspésie, CEGEP	✓					
Granby Haute-Yamaska, CEGEP	✓					
Heritage, CEGEP	✓					
John-Abbott, CEGEP	✓					
Jonquière, CEGEP	✓					
La Pocatière, CEGEP	✓					
Lévis-Lauzon, CEGEP	✓					
Limoilou, CEGEP	✓					
Maisonneuve, CEGEP	✓					
Matane, CEGEP	✓					
McGill University / Université McGill		✓	✓	✓	✓	✓
Montmorency, CEGEP	✓					

	Diplôme	Bacc.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Outaouais, CEGEP	✓					
Régional de Lanaudière, CEGEP	✓					
Rimouski, CEGEP	✓					
Rivière-du-Loup, CEGEP	✓					
Sainte-Foy, CEGEP	✓					
Saint-Félicien, CEGEP	✓					
Saint-Hyacinthe, CEGEP	✓					
Saint-Jean-sur-Richelieu, CEGEP	✓					
Saint-Jérôme, CEGEP	✓					
Saint-Laurent, CEGEP	✓					
Sept-Îles, CEGEP	✓					
Shawinigan, CEGEP	✓					
Sherbrooke, CEGEP	✓					
Sorel-Tracy, CEGEP	✓					
Thetford, CEGEP	✓					
Trois-Rivières, CEGEP	✓					
Université Laval		✓	✓	✓	✓	✓
Université de Montréal		✓	✓	✓	✓	✓
Université de Sherbrooke		✓	✓	✓	✓	✓
Université du Québec à Chicoutimi		✓	✓	✓		
Université du Québec à Rimouski			✓	✓		
Université du Québec à Trois Rivières		✓	✓	✓		
Université du Québec en Abitibi- Témiscamingue			✓			
Université du Québec en Outaouais	✓	✓	✓	✓		
Valleyfield, CEGEP	✓					
Vanier, CEGEP	✓					
Victoriaville, CEGEP	✓					
Ontario						
Brock University		✓				
Loyalist College		✓				
Humber College (partenariat avec l'U du NB.)		✓				
Lakehead University		✓		✓		✓
Confederation College		✓				
Laurentian University / Université Laurentienne		✓	✓	✓		✓
Cambrian College		✓				
Collège Boréal		✓				
Northern College		✓				
St. Lawrence College		✓				
Sault College		✓				
McMaster University		✓		✓	✓	✓
Conestoga College		✓				
Mohawk College		✓				
Nipissing University		✓				
Canadore College		✓				
				,	,	,
Queen's University		✓		✓	✓	✓

	Diplôme	Васс.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Centennial College		✓				
George Brown College		✓				
Trent University		✓				
Fleming College		✓				
University of Ontario Institute of Technology		✓				
Durham College		✓				
Georgian College		✓				
University of Ottawa / Université d'Ottawa		✓	✓	✓	✓	✓
Algonquin		✓				
Cité Collégiale, La		✓				
University of Toronto		✓		✓	✓	✓
University of Western Ontario		✓		✓	✓	✓
FanshaweCollege		✓				
University of Windsor		✓		✓		✓
Lambton College		✓				
St. Clair College		✓				
York University, Atkinson College		✓		✓		✓
Georgian College		✓				
Seneca College		✓				
Manitoba						
Brandon University		✓				
Collège Universitaire de Saint-Boniface		✓				
Red River College		✓				
University of Manitoba		✓	✓	✓	✓	✓
University College of the North		✓				
Saskatchewan						
University of Saskatchewan		✓		✓	✓	✓
University of Regina		✓				✓
Saskatchewan Polytechnic (auparavant Saskatchewan Institute of Applied Sciences and Technology)		✓				
Alberta						
Athabasca University		✓	✓	✓		✓
MacEwan University		✓				
Mount Royal University		✓				
University of Alberta		✓		✓	✓	✓
Grande Prairie College		✓				
Keyano College		✓				
Red Deer College		✓				
University of Calgary		✓		✓	✓	✓
Medicine Hat College		✓				
University of Lethbridge		✓		✓		
Lethbridge College		✓				
Colombie-Britannique						
British Columbia Institute of Technology		✓				
2 Columbia modulo or roomology						

	Diplôme	Васс.	Post inf. aut.	Maîtrise	Doctorat	IP
Douglas College		✓				
Kwantlen University-College		✓	✓			
Langara Community College		✓				
Thompson Rivers University		✓	✓			
Trinity Western University		✓		✓		
University College of the Fraser Valley		✓				
University of British Columbia		✓		✓	✓	✓
University of British Columbia – Okanagan		✓	✓	✓		
Okanagan College		✓				
University of Northern British Columbia		✓	✓	✓		✓
College of New Caledonia		✓				
Northwest Community College		✓				
University of Victoria		✓	✓	✓	✓	✓
Camosun College		✓				
College of the Rockies		✓				
Selkirk College		✓				
Vancouver Community College		✓				
Vancouver Island University		✓				
North Island College		✓				
Territoires du Nord-Ouest						
Aurora College(a fait équipe avec University of Victoria pour le baccalauréat)		✓				
Nunavut						
Nunavut Arctic College (a fait équipe avec Dalhousie University)		✓				
Yukon : aucun programme.						
Total pour le CANADA	43	94	22	34	17	28

Remarques

Dans ce tableau, « Bacc. » s'entend des programmes menant au baccalauréat de base. Consulter l'Annexe pour plus de détails sur la méthodologie.

Tableau 2 Admissions, inscriptions et diplômées, selon le type de programme, 2016-2017 Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
DIPLÔME														
Admissions														
	4,136					4,136								
Inscriptions	6,277					6,277								
Diplômés 201														
5: 10 / 60/	6,277					6,277								
Diplômes 201	7 en pourcenta 100	ade du tota	ı			100								
PROGRAMMES		***	•••	•••	•••	100	•••	•••	•••		•••	•••	•••	•••
Admissions														
Admissions	12,098	291	76	333	165	764	5,657	780	705	1,876	1,420	25	6	
Inscriptions	42,891	1,007	277	1,312	668	2,224	19,159	1,927	2,243	8,019	5,945	88	22	
Diplômés 201	7	,		·				,	·	·	·			
	9,734	224	. 72	404	202	608	4,265	422	591	1,465	1,466	12	*	
Diplômés 201	7 en pourcenta 100	age du tota 2.3	ıl 0.7	4.1	2.1	6.2	43.8	4.3	6.1	15.1	15.1	0.1	0.03	
PROGRAMMES					,	J.L			J. 1	. 3.1	. 3. 1	J.1	0.00	•••
Admissions	2		J. 211 L											
	2,566	0		120	0	1,722	508	7		178	31			
Inscriptions	7,514	0		44	0	5,076	840	31		1,116	407			
Diplômés 201		U		44	U	5,076	040	31		1,110	407	•••	•••	
DIDIOITIES 201	1,737	13		41	0	1,207	239	12		101	124			
Diplômés 201	7 en pourcenta		ıl											
	100	0.7		2.4	0	69.5	13.8	0.7		5.8	7.1			
PROGRAMMES	S DE MAITRIS	SE												
Admissions	998	14	*	9	6	228	281	23	32	333	70			
Inscriptions														
	3,109	52	17	21	41	785	689	91	76	1,048	289			
Diplômés 201	7 709	26	*	7	F	107	024	16	11	100	100			
Dinlâmáa 201	7 en pourcenta			7	5	107	234	16	14	198	100			
Dibioffles 201	100	3.7	0.3	1.0	0.7	15.1	33.0	2.3	2.0	27.9	14.1			
PROGRAMMES	S DE DOCTO	RAT												
Admissions														
	96	0		0		26	29	*	6	14	171			
Inscriptions	509	7		6		129	162	16	28	102	64			
Diplômés 201		•	•••	Ū	•••	120	102	10	20	102	01	•••	•••	•••
21011100 201	64	0		*		14	24	*	*	16	6			
Diplômés 201	7 en pourcenta		ıl											
	100	0		1.6		21.9	37.5	1.6	3.1	25.0	9.4			
PROGRAMME Admissions	DE FORMAT	ION D'IP												
Aumissions	720	18	0	17	*	94	271	25	48	215	30			
Inscriptions														
	1,949	55	5	38	23	168	695	48	114	706	97			
Diplômés 201	7 553	11	0	10	10	98	249	14	26	100	37			
Dinlômés 201	7 en pourcent			10	10	30	243	14	20	100	JI			
בייווטומום ב01	100	2.0	0	1.8	1.8	17.7	45.0	2.51	4.7	18.1	6.7			

Remarques

- L'OIIQ a rapporté pour 2016-2017 : 4 136 étudiantes admises à un programme menant à un diplôme et 790 à des programmes de baccalauréat; 2 549 étudiantes ont terminé un programme de diplôme et 608 un programme de baccalauréat. Les données sur l'inscription n'ont pas été déclarées.
- De 2013-2015, les données OIIQ a été utilisé pour tous admission Québec et le nombre de diplômés pour assurer une image complète et exacte.
- Les données d'inscriptions sont soumettre par les écoles directement.
- Les totaux peuvent ne pas atteindre 100 % en raison de l'arrondissement des nombres.

Résumé des données omises et inutilisables :

Québec

Diplôme Données sur l'admission de 20 écoles Baccalauréat Données sur les inscriptions d'une école Baccalauréat post-diplôme Données sur les inscriptions d'une école Maîtrise Données sur les inscriptions d'une école

Ontario

Baccalauréat Données sur l'admission d'une école; données sur les

inscriptions d'une école; données sur les diplômés d'une école

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 3 : Programmes menant à un diplôme - Admissions, inscriptions et diplômées, 2012-2017

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire.

Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	sĸ	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
ADMISSIONS														
2012-2013														
	4,609					4,609								
2013-2014	4,580					4,580								
2014-2015	1,000	•••	•••	•••	•••	7,000	•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••
0045 0040	4,299					4,299								
2015-2016	4,323					4,323								
2016-2017						,,								
	4,136					4,136								
INSCRIPTIONS														
2012-2013														
2013-2014	6,645		•••		•••	6,618		27						
2013-2014	5,430					5,430								
2014-2015														
2015-2016	7,504					7,504								
2013-2010	7,418					7,418								
2016-2017														
^	6,277					6,277								
DIPLÔMÉS														
2013	2,732					2,708		24						
2014	2,732					2,700	•••	24						
	2,752					2,752								
2015	2,735					2,735								
2016	2,100					2,133								
	2,747	•••	•••			2,747			•••					
2017	2,549					2,549								

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

2012-2013: Toutes les données utilisables

2013-2014 : Données sur l'admission de 13 écoles au Québec

2014-2015 : Données sur l'admission de 16 écoles au Québec

2015-2016 : Données sur l'admission de 19 écoles au Québec

2016-2017 : Données sur l'admission de 20 écoles au Québec

L'OIIQ indique les informations suivantes sur les programmes menant à un diplôme au Québec :

- 2012-2013 : 4 609 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 448 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2013-2014 : 4 580 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 752 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2014-2015 : 4 299 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 735 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2015-2016 : 4 323 étudiantes ont été admises à des programmes menant à un diplôme, et 2 747 étudiantes ont obtenu un diplôme. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.
- 2016-2017: 4 136 étudiantes admises à un programme menant à un diplôme et 2 549 étudiantes ont terminé un programme de diplôme Les données sur l'inscription n'ont pas été déclarées.

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 4 Programmes de baccalauréat – Admissions, inscriptions et diplômées, 2012-2017

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

CANAD	Α	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
ADMISSIONS														
2012-2013	10,343	290	75	481	205	692	4,017	460	225	2,572	1,285	26	14	
2013-2014	11,194	271	79	434	259	775	4,343	503	575	2,424	1,497	27	7	
2014-2015	11,931	290	90	477	139	756	5,477	494	699	2,004	1,471	29	5	
2015-2016	11,921	285	75	505	223	752	5,137	706	734	1,927	1,553	21	*	
2016-2017	12,124	291	76	333	165	790	5,657	780	705	1,876	1,420	25	6	
INSCRIPTIONS	3													
2012-2013	36,566	956	254	1,557	934	1,786	14,254	1,724	1,799	7,389	5,787	99	27	
2013-2014	39,112	1,048	259	1,583	1,157	2,041	15,829	1,638	2,130	7,378	5,955	70	24	•••
2014-2015	42,810	995	260	1,640	931	2,008	19,203	1,707	2,603	7,544	5,827	68	24	
2015-2016	42,378	978	268	1,548	861	2,119	18,621	1,950	2,232	7,726	5,990	63	22	
2016-2017	40,964	1,007	277	1,312	668	2,224	19,159	1,927	2,243	8,019	5,945	88	22	
DIPLÔMÉS														
2013	8,951	237	61	366	235	376	3,992	468	407	1,465	1,312	26	6	
2014	9,202	250	73	370	256	530	4,038	437	446	1,383	1,404	13	*	
2015	9,844	247	63	391	268	562	4,141	470	590	1,741	1,352	16	*	
2016	9,737	228	64	400	260	572	4,127	471	508	1,609	1,481	11	6	***
2017	9,734	224	72	404	202	608	4,265	422	591	1,465	1,466	12	*	

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

2012-2013 : Données sur l'admission de cinq écoles en Ontario, une école au Québec, une école en Alberta, une école en Saskatchewan et une école au Manitoba.

Données sur les inscriptions d'une école en Ontario, une école au Québec et

Données sur les inscriptions d'une école en Ontario, une école au Québec et une école en Saskatchewan.

Données sur les diplômés de cinq écoles en Ontario, d'une école au Québec et d'une école en Saskatchewan.

2013-2015 : Données sur l'admission d'une école au Québec, trois écoles en Ontario et une école au Manitoba.

Données sur les inscriptions d'une école au Québec trois écoles en Ontario et une école au Manitoba.

Données sur les diplômés d'une école au Québec trois écoles en Ontario et une école au Manitoba.

2015-2016 : Données sur l'admission de deux écoles au Québec, deux écoles en Ontario et une école au Alberta.

Données sur les inscriptions de deux écoles au Québec, deux écoles en Ontario et une école au Alberta.

Données sur les diplômés de deux écoles au Québec deux écoles en Ontario et une école au Alberta.

2016-2017 : Données sur l'admission de deux école au Québec et une école en Ontario.

Données sur les inscriptions de deux école au Québec et une école en Ontario.

Données sur les diplômés de deux école au Québec et une école en Ontario.

L'OIIQ a fourni les renseignements suivants sur les programmes de diplôme au Québec :

2012-2013 : 708 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 400 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2013-2014 : 775 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 578 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2014-2015 : 756 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 562 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2015-2016 : 752 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 572 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

2016-2017 : 790 étudiants ont été admises au baccalauréat, et 608 étudiantes ont obtenu leur baccalauréat. Les données sur les inscriptions n'ont pas été fournies.

Tableau 5 Programmes de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées ou immatriculées - Admissions, inscriptions et diplômées, 2012-2017

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	ΝÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
ADMISSIONS														
2012-2013														
	2,202	32		73		896	382		52	487	280			
2013-2014	2,749	7		68	0	1,654	329			432	259			
2014-2015	2,143		•••	00	U	1,004	323		•••	702	200	•••	•••	•••
	2,167	10		83	0	1,385	254	0		188	247			
2015-2016	1,743	0		78	0	1,060	302	0		221	82			
2016-2017	1,743	U	•••	70	U	1,000	302	U	•••	221	02		•••	•••
	2,363	0		120	0	1,722	308	7		175	31			
INSCRIPTIONS	6													
2012-2013														
	6,659	115		332	21	2,979	987	89	136	1,505	495			
2013-2014	7.544	47		204	10	4 254	000	0.0	c	1 251	400			
2014-2015	7,514	47	•••	304	18	4,354	862	86	6	1,351	486			
	7,416	40		319	13	4,400	1,001	60		1,239	344			
2015-2016	7.000	07		000	4	4.004	700	40		4.005	004			
2016-2017	7,668	27		323	1	4,931	789	48		1,265	284			
	7,891	0		421	0	5,076	840	31		1,116	407			
DRIPLÔMÉS														
2013														
0044	1,297	13		57	6	548	339	35	10	151	138			
2014	1,621	8		40	4	993	312	25	3	110	126			
2015	1,021	•		.0		000	V.2				.20			
0040	1,732	10		36	6	1,108	277	27	1	114	152			
2016	1,777	18		45	1	1,266	214	19	0	106	108			
2017	1,777	10		40		1,200	Z 14	13	U	100	100	•••	•••	
	1,737	13		41	0	1,207	239	12	0	101	124			

Remarques

Résumé des données omises et inutilisables :

2012-2013 : Données sur l'admission de deux écoles en Colombie-Britannique, deux écoles

en Ontario et deux écoles en Alberta.

Données sur l'inscription de deux écoles en Saskatchewan.

Données sur les diplômés d'une école en Alberta.

2013-2014 : Données sur l'admission d'une école au Québec, deux écoles en Ontario et

deux écoles en Colombie-Britannique.

Données sur l'inscription d'une école au Québec, deux écoles en Ontario et

deux écoles en Colombie-Britannique.

Données sur les diplômés d'une école au Québec, deux écoles en Ontario et

deux écoles en Colombie-Britannique.

2014-2015 : Données sur l'admission de trois écoles au Québec, et une école en Ontario.

Données sur l'inscription de trois écoles au Québec, et une école en Ontario.

Données sur les diplômés de trois écoles au Québec, et une école en Ontario.

2015-2016 : Données sur l'admission d'une école au Québec.

Données sur les inscriptions d'une école au Québec.

Données sur les diplômés d'une école au Québec.

2016-2017 : Données sur l'admission d'une école au Québec.

Données sur les inscriptions d'une école au Québec.

Données sur les diplômés d'une école au Québec.

Symboles

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 6 Programmes de maîtrise - Admissions, inscriptions et diplômées, 2012-2017

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	ΝÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
ADMISSIONS														
2012-2013	775	23	*		23	127	270	7	16	214	85	7		
2013-2014	922	20	5	6	8	195	289	19	21	265	94			
2014-2015	1,002	20	*	23	19	220	324	22	20	265	87			
2015-2016	1,037	19	7	9	*	217	278	26	25	347	105			
2016-2017	988	14	2	9	6	228	281	23	32	333	70			
INSCRIPTIONS														
2012-2013	2,607	76	6	46	57	354	778	103	45	774	361	7		
2013-2014	2,929	96	9	31	49	568	763	113	56	863	381			
2014-2015	2,888	88	11	61	56	539	779	77	45	901	328	3		
2015-2016	3,080	92	16	21	46	556	784	83	80	1,045	357			
2016-2017	3,109	52	17	21	41	785	689	91	76	1,048	289			
DIPLÔMÉS														
2013	619	15		22	10	80	283	18	17	101	73			
2014	611	17		12	6	81	255	11	14	139	76			
2015	685	18	*	13	9	101	260	12	5	162	101	*		
2016	678	28	*	7	7	113	222	11	25	161	102			
2017	709	26	*	7	5	107	234	16	14	198	100			

Résumé des données omises et inutilisables :

2012-2013 : Données sur les admissions d'une école au Québec et une école en Colombie-

Britannique.

Données sur les admissions d'une école au Québec et une école en Colombie-

Britannique.

Données sur les diplômés d'une école au Québec et une école en Colombie-

Britannique.

2013-2014 : Données sur les admissions d'une école au Québec.

Données sur les admissions d'une école au Québec.

Données sur les diplômés d'une école au Québec.

2014-2015 : Données sur l'admission de deux écoles au Québec.

Données sur les inscriptions de deux écoles au Québec.

Données sur les diplômés de deux écoles au Québec.

2015-2016 : Données sur l'admission d'une école au Québec.

Données sur les inscriptions d'une école au Québec.

Données sur les diplômés d'une école au Québec.

2016-2017 : Données sur l'admission d'une école au Québec.

Données sur les inscriptions d'une école au Québec.

Données sur les diplômés d'une école au Québec.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 7 Programmes de doctorat - Admissions, inscriptions et diplômées, 2012-2017

Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

-		TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
ADMISSIONS														
2012-2013														
	73			0		14	33		*	14	8			
2013-2014	87			0		30	23	*	*	19	9			
2014-2015														
	75	0		*		20	24	0	*	20	6			
2015-2016														
2242.2247	86	*		0		18	31	*	5	23	*			
2016-2017	22	•		•				*	•		4-			
	96	0	•••	0		26	29	*	6	14	17	•••		
INSCRIPTIONS	;													
2012-2013														
	445			16		88	171	6	14	91	59			
2013-2014														
0044 0045	398	*		11		114	104	10	14	94	48			
2014-2015	455	*		40		400	454	0	4.4	400	00			
2015-2016	455	Î	•••	10	•••	100	151	9	14	102	66	•••	•••	
2010-2010	456	7		7		96	144	15	21	102	64			
2016-2017	100	•								102	O I			
	509	7		6		129	162	16	28	102	64			
DIPLÔMÉS														
2013														
2013	61			*		10	26			11	10			
2014	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,					10				- 11	10			•••
	58	0		*		14	21	0	*	13	6			
2015														
	66	0		*		11	27	0	0	17	8			
2016														
0047	60	0		*		14	17	0	*	14	8			
2017	64	0		*		14	24	*	*	16	6			

Résumé des données omises et inutilisables :

2012-2013 : Données sur les admissions d'une école au Manitoba.

Données sur les diplômés d'une école en Saskatchewan.

2013-2014 : Données sur les admissions d'une école au Québec.

Données sur les inscriptions d'une école au Québec.

Données sur les diplômés d'une école au Québec et une école en Manitoba.

2014-2015 : Toutes les données utilisables.

2015-2016: Toutes les données utilisables.

2016-2017: Toutes les données utilisables.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 8 Programmes de formation d'infirmières praticiennes – Admissions, inscriptions et diplômées, 2012-2017 Les données sur les admissions et les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données sur les diplômées sont fondées sur l'année civile.

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	МВ	SK	AB	СВ	TNO	NU	YT
ADMISSIONS														
2012-2013														
	514	6		20	6	44	214		33	164	27	0		
2013-2014	577	16	*	16	12	54	252	0	30	165	29	0		
2014-2015	757	*		10	0	53	279	19	41	331	30	0		
2015-2016	707			10		00	210	10	71	001	00		•••	
2040 2047	699	15	*	10	12	77	263	15	43	228	32			
2016-2017	720	18	0	17	*	94	221	25	48	215	30		•••	
INSCRIPTIONS														
2012-2013														
0040 0044	1,216	25		90	27	107	385		67	453	62	•••		
2013-2014	1,487	35	*	42	36	143	503		71	540	114			
2014-2015														
2015-2016	1,676	5	*	41	13	110	596	30	81	695	102	*		
2013-2010	1,794	51	16	40	33	145	594	35	102	706	72	0		
2016-2017	1,701	Ŭ,	10	10		110	001		102	700	'-		•••	
	1,949	55	5	38	23	168	695	48	114	706	97	0		
DIPLÔMÉS														
2013														
	373	6		15	*	59	185		18	53	33			
2014	449	8		12	*	52	239		13	91	31			
2015	551	5	*	16	11	76	273	11	20	97	36	*		
2016	00 I	o 		10	11	70	213	11	20	31	30		•••	
_0.0	543	11	*	19	14	69	246	16	31	102	31	0		
2017														
	545	11	0	10	10	98	249	14	26	100	37	0		

Remarque : Les données de Québec de 2016 ont été révisées en se basant sur des corrections fournies par l'OIIQ (46 à 69 en 2016).

Résumé des données omises et inutilisables :

2012-2013 : Données sur les admissions d'une école au Manitoba et une école en Colombie-

Britannique.

Données sur les inscriptions d'une école en Colombie-Britannique.

2013-2014 : Données sur les admissions d'une école de Terre-Neuve-et-Labrador et une

école en Manitoba.

Données sur les inscriptions d'une école de Terre-Neuve-et-Labrador.

Données sur les diplômés d'une école de Terre-Neuve-et-Labrador et une école

au Nouveau-Brunswick.

2014-2015 : Toutes les données utilisables.

2015-2016: Toutes les données utilisables.

2016-2017: Toutes les données utilisables.

Symboles

.. Nombre non disponible

... Nombre non approprié ou sans objet

* Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 9 Cohortes d'âge des effectifs professoraux en sciences infirmières, 2017

	2017
Cohortes d'âge	
< 35	100
35 à 39	190
40 à 44	195
45 à 49	247
50 à 54	246
55 à 59	325
60 +	322
Total	1,543

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 70,3 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 école au Québec
- 14 écoles en Ontario
- 4 écoles en Alberta
- 3 écoles en Colombie-Britannique

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (1 543) est moins élevé que le total indiqué au Tableau 10 (2 349), car les résultats selon la cohorte d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

Tableau 10 Effectifs professoraux à temps plein, 2017

STATUT D'EMPLOI DES EFFECTIFS PROFESSORAUX	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	МВ	sĸ	АВ	СВ	TNO	NU	ΥT
Permanent temps plein	2,349	88	14	29	38	535	519	101	201	291	522	11	0	
Contractuel temps plein	944	11	9	12	5	147	491	57	8	111	91	*	0	
Total	3,293	99	23	41	43	682	1010	158	175	402	613	13	0	

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,8 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 27 écoles au Québec
- 12 écoles en Ontario
- 2 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique

Le total des effectifs professoraux permanents à temps plein indiqué dans ce tableau (2 349) est plus élevé que le total (1 543) indiqué au Tableau 9, car les résultats selon les cohortes d'âge n'étaient pas disponibles pour tous les effectifs professoraux.

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 11 Perfectionnement en cours - Effectifs professoraux à temps plein, 2017

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	МВ	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
Baccalauréat, sciences infirmières	10							*		*	6			
Baccalauréat, autre	*									*				
Maîtrise, sciences infirmières	58	*	*		*		*	6	11	11	19	*	*	
Maîtrise, autre	28						*	*	11		13			
Doctorat, sciences infirmières	77	6	*	*	*		20	5	9	19	10	*		
Doctorat, autre	42	2	*	*			22		10		6			
Études postdoctorales, sciences infirmières	5					*	*				*			
Études postdoctorales, autre	*										*			
Infirmière praticienne, niveau non indiqué											•••			
Infirmière praticienne, maîtrise	*		•••				•••		•••		*		***	
Infirmière praticienne niveau postmaîtrise	*									*				
Total	230	10	6	*	*	*	47	17	41	33	64	*	*	

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 64,8 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 école au Québec
- 20 écoles en Ontario
- 3 écoles en Alberta
- 4 écoles en Colombie-Britannique

- Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet

 * Valeur supprimée conf-Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 12 Postes à temps plein déclarés comblés, 2017 et postes pour effectifs professoraux à temps plein dont la dotation a été déclarée et approuvée, 2018

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
Postes comblés en 2017	192	14	0	0	8	2	28	15	19	58	44	2	2	
Postes à combler en 2018	176	6	4	4	4	2	46	10	7	50	39	3	1	
Total	368	20	4	4	12	4	74	25	26	108	83	5	3	

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 70,3 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 école au Québec
- 15 écoles en Ontario
- 3 écoles en Alberta
- 5 écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet

Tableau 13 Postes d'effectifs professoraux à temps plein, approuvés et non-comblés, 2017

	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	МВ	sĸ	АВ	СВ	TNO	NU	ΥT
Temps plein permanent	46	1	3	1	0	3	7	4	7	17	3	0	0	
Temps plein contractuel	3	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	
Total	49	1	3	1	1	3	8	4	7	17	4	0	1	

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 61,5 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 écoles au Québec
- 16 écoles en Ontario
- 1 école en Saskatchewan
- 4 écoles en Alberta
- 8 écoles en Colombie-Britannique
- 1 écoles en les Territoires du nord-ouest

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet

Tableau 14 Contrats d'effectifs professoraux à temps partiel, 2017

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	sĸ	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
5,830	135	36	38	50	1,106	2,549	115	664	564	569	2	2	

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,6 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 écoles au Québec
- 16 écoles en Ontario
- 2 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 15 Effectifs professoraux permanents à temps plein en congé, 2017

CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	МВ	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
149	6	1	5	5	4	30	7	15	40	35	0	1	

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 83,2 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 1 école au Québec
- 16 écoles en Ontario
- 1 école en Manitoba
- 3 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique

La suppression des valeurs ne s'applique pas à ces résultats.

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4

Tableau 16 Catégories d'effectifs professoraux des écoles conférant des diplômes – Effectifs à temps plein, 2017

	CANAD A	TNL	IPÉ	ΝÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	YT
FFECTIFS I		IIS A IE	MPS PLE	:IN										
Professeure														
	219	*	*	10	8	16	55	9	12	54	51			
Professeure														
	343	6	*	26	5	11	132	18	15	81	45	•••	•••	
Professeure														
	240	10	5	13	*	14	70	11	32	50	31			
Infirmière ei														
	107	58		22	•••			*		15	9			
Instructrice			que) ou ch	argée de	cours			_						
	114						6	5	19	19	65			
Instructrice					•			_			07			
	44	6			8			*			27			•••
Instructrice						-	*	*			*			
Assistants 3	18	5	•••		•••	5			•••	•••	-	•••	•••	
Assistante à	-	nent												
Tashnalasu														•••
Technologu	3						*			*				
Autre	J										•••			
Autie	112		*		13		21			20	54			
Total	112	•••		•••	13		21	•••	•••	20	34		•••	
Total	1 200	88	14	71	38	46	288	51	78	241	285			
					00	40	200	01	70	271	200	•••		
FFECTIFS (CONTRACT	UELS A	TEMPS F	PLEIN										
Dest														
Professeure	e titulaire													
Professeure	e titulaire 3						*							
Professeure	3						*							
	3						*							
	3 e agrégée 14						*			 5				
Professeure Professeure	3 e agrégée 14 e adjointe 30						* 8			 5				
Professeure	3 e agrégée 14 e adjointe 30			*										
Professeure Professeure Infirmière et	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62	* 9												
Professeure Professeure	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62	* 9					11			*	*			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202	* 9					11			*	*			
Professeure Professeure Infirmière et	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique	* 9	 que) ou ch *	 * 12 anargée de 6	cours		11 			* 53 76	* 9			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160	* 9 ent théori	 que) ou ch	* 12 anargée de 6 22	cours		11 			* 53	*			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi	* 9 ent théori	que) ou ch	* 12 anargée de 6 22	 cours 		11 76 44	 27 14	7	* 53 76	* 9			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi	y 9 ent théori re de scie	 que) ou ch	* 12 anargée de 6 22	 cours 		11 76		7	* 53 76	* 9			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi 17 à l'enseigner	y 9 ent théori re de scie	que) ou ch	12 nargée de 6 22 nnières	 cours 		11 76 44 9	 27 14	 7 	* 53 76 38	* 9 19			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi 17 à l'enseigner 5	y 9 ent théori re de scie	que) ou ch	12 nargée de 6 22 nnières	 cours 		11 76 44	 27 14	 7 	* 53 76 38	* 9 19			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi 17 à l'enseignem 5	y 9 ent théori re de scie ment	que) ou ch * 22 ences infirm *	* 12 6	cours *		11 76 44 9 5	 27 14	 7 	* 53 76 38	* 9 19 5			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice Instructrice Assistante à	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi 17 à l'enseigner 5	y 9 ent théori re de scie ment	que) ou ch * 22 ences infirm *	* 12 6	cours *		11 76 44 9	 27 14	 7 	* 53 76 38	* 9 19 5			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice Instructrice	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi 17 à l'enseigner 5	9 ent théori	que) ou ch t 22 ences infirm t	* 12 arargée de 6 22 nières	cours *		11 76 44 9 5 **	27 14 *	 7 	* 53 76 38	* 9 19 5			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice Instructrice Assistante à Technologu	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi 17 à l'enseignem 5	9 ent théori	que) ou ch t 22 ences infirm t	* 12 arargée de 6 22 nières	cours *		11 76 44 9 5	 27 14 *	 7 	* 53 76 38	* 9 19 5			
Professeure Professeure Infirmière et Instructrice Instructrice Assistante à	3 e agrégée 14 e adjointe 30 nseignante 62 (enseignem 202 clinique 160 en laboratoi 17 à l'enseigner 5	y 9 ent théori re de scie ment	que) ou ch * 22 ences infirm *	t 12 arargée de 6 22 nières	cours *		11 76 44 9 5 **	27 14 *	7	* 53 76 38	* 9 19 5			

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,8 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 écoles au Québec
- 12 écoles en Ontario
- 2 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 17 Catégories d'effectifs professoraux des écoles ne conférant pas de diplômes - Effectifs à temps plein, 2017

CAI	NADA	TNL	IPÉ	ΝÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	Y 1
FFECTIFS PE	RMANE	ITS À TE	MPS PLE	EIN										
Professeure t	itulaire													
	922					489	251		123	18	30	11		
Professeure a	agrégée													
	*										*			
Professeure a	adjointe													
Infirmière ens	eignante													
	128									16	112			
Instructrice (e	nseignem	ent théori	que) ou ch	nargée de	cours									
	119			33				37		16	33			
Instructrice cli														
	83			47			*	5			27			
Instructrice er			ences infiri	mières										
	18	*						*			13			
Assistante à l		nent												
	*							*						
Technologue														
	12						12							
Autre														
	218			*			*	5			210			•••
Total														
	1,502	*		82	•••	489	268	50		32	426	11	•••	
FFECTIFS CO		UELS A	TEMPS F	LEIN										
Professeure t	fluiaire 5									*	*	*		
Professeure a		•••	•••		•••				•••				•••	•••
	147					147								
Professeure a			•••		***	147	***	***	•••	•••				•••
1 1010330010 0	adjointe													
Infirmière ens			•••		•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••	•••
	47	*								13	31			
Instructrice (e		ent théori							•••		<u> </u>			
(-	*										*			
Instructrice cli	inique													
	65							65						
Instructrice er														
	8							8						
	'oncoigno													
Assistante à l	enseignei													
Assistante à I														
	_													
	_						*							
Technologue							*							
Technologue							*						6	
Assistante à l Technologue Autre Total	*													

Le taux de réponse à cette question s'est établi à 79,8 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 écoles au Québec
- 12 écoles en Ontario
- 2 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 18 Titre scolaire le plus élevé - Effectifs professoraux à temps plein, 2017

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	МВ	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
Diplôme, soins infirmiers	29							24		*	*			
Diplôme, autre	15							*		13				
Baccalauréat, sciences infirmières	203	9	15		*		6	81	27	128	87	7	*	
Baccalauréat, autre	7						*	*	*		*			
Maîtrise, sciences infirmières	966	62	9	*	17	8	250	55	87	205	263	5	*	
Maîtrise, autre	241	*			*		59	24	33	40	78		*	
Doctorat, sciences infirmières	386	10	6	10	10	7	130	28	45	77	62	*		
Doctorat, autre	225	11	*		5	*	85	7	16	78	19			
Études postdoctorales, sciences infirmières	60				*	14	23	*	*	20	6			
Études postdoctorales, autre	40					14	18			*	5			

Le taux de réponses à cette question s'est établi à 74,7 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 8 écoles au Québec
- 13 écoles en Ontario
- 3 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Tableau 19 Titre d'infirmière praticienne – Effectifs professoraux à temps plein, 2017

TITRE	CANADA	TNL	IPÉ	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	СВ	TNO	NU	ΥT
Infirmière praticienne, deuxième cycle														
Infirmière praticienne, maîtrise	98	5	*		*		32	10	10	21	14			
Infirmière praticienne, post maîtrise	25	*					12		*	6	*			
Infirmière praticienne, postmaîtrise	*	*								*				

Le taux de réponses à cette question s'est établi à 68,1 %.

Résumé des données omises et inutilisables :

- 9 écoles au Québec
- 14 écoles en Ontario
- 1 école en Manitoba
- 3 écoles en Alberta
- 2 écoles en Colombie-Britannique
- 1 école au Territoires du nord-ouest

- .. Nombre non disponible
- ... Nombre non approprié ou sans objet
- * Valeur supprimée conformément à la politique de l'ACESI sur la protection de la vie privée; la valeur de la cellule se situe entre 1 et 4
- ** Valeur supprimée pour garantir la confidentialité; la valeur de la cellule est de 5 ou plus.

Notes sur la méthodologie – Tableaux de l'enquête

Classification des programmes de formation en sciences infirmières

Les programmes reçoivent un code de données normalisé, ce qui permet d'affecter les données sur la formation des infirmières autorisées à l'une des six catégories de programmes suivantes

Diplôme Diplôme; option de sortie pour le diplôme, requalification pour

> infirmières auxiliaires non réglementées voulant devenir infirmières autorisées, requalification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées, programmes menant à un DEC

Baccalauréat normal, général, en collaboration, intensif, accéléré, avancé, menant à

> l'obtention d'un second baccalauréat, comprimé, qualification pour infirmières auxiliaires réglementées voulant devenir infirmières autorisées et requalification pour infirmières auxiliaires non réglementées voulant obtenir le baccalauréat en sciences infirmières

Baccalauréat (programme professionnel)

Baccalauréat - programme professionnel pour infirmières déjà

autorisées, DEC-BACC

Maîtrise maîtrise en sciences infirmières. DESS

doctorat en sciences infirmières Doctorat

Infirmière praticienne Programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP) intégrés à un

programme menant à un diplôme, p. ex. M. Sc. inf. /IP*

Période de collecte

Les données sur le répertoire des programmes, sur les admissions et sur les inscriptions sont déclarées selon l'année scolaire. Les données de cette année portent sur l'année scolaire 2016-2017.

Les données sur les diplômées et les effectifs professoraux sont fondées sur l'année civile. Les données saisies cette année portent sur les diplômées de l'année civile 2017.

Terminologie de la collecte de données

Admissions: On calcule les admissions en totalisant le nombre d'étudiantes en sciences infirmières admises en première année du programme et le nombre de nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence admises dans n'importe quelle année du programme.

> Les admissions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.

> On demande aux écoles de produire les données sur les admissions après la date limite d'abandon des cours permise par leur établissement.

Inscriptions: Les inscriptions désignent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année du programme.

> Les inscriptions comprennent les données recueillies à chacune des sessions d'admission tenues au cours d'une année scolaire.

^{*}Des programmes de formation d'IP peuvent être combinés ou intégrés à des programmes de maîtrise. Les écoles peuvent choisir de produire ou non des données qui distinguent ces programmes intégrés de la formation de base à la maîtrise. Ainsi, lorsque les données sont soumises séparément, elles sont consignées dans le programme de formation d'IP.

On demande aux écoles de produire les résultats sur les inscriptions *après la date limite d'abandon des cours permise* par leur établissement.

Programmes menant à l'admission à la profession : Les « programmes menant à l'admission à

la profession (PAP) » permettent aux diplômées de demander l'inscription,

l'immatriculation ou l'autorisation.

Les programmes menant à l'admission à la profession comprennent les programmes menant à un diplôme, à un baccalauréat général et à la maîtrise

Diplômées : On calcule les résultats sur les diplômées en totalisant le nombre de diplômées

formées par chaque établissement durant toute une année civile.

L'Annexe A contient la liste de définitions fournie à toutes les écoles.

Limites des données

Les données incluses dans les tableaux de l'enquête sont celles dont ont fait rapport les écoles qui ont répondu à l'enquête. La rubrique « Réponses à l'enquête » ci-dessous, présente des renseignements plus détaillés sur les taux de réponse annuels.

Des écoles fournissent parfois des données inutilisables ou ne fournissent pas les données demandées. Le résumé des données omises suit chaque tableau.

Partenariats hors province ou territoire

Les collèges et les universités peuvent établir des partenariats d'offre de programmes qui chevauchent des frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées qui sont affectées par des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a changé afin que les diplômées issues de ces partenariats soient indiquées selon leur province ou territoire d'origine. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent à être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et les inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été ajustées en conséquence. Pour plus d'information, consulter la Méthodologie de l'enquête.

Au cours de la période d'enquête de 2016-2017, il existait les partenariats suivants menant à un baccalauréat en collaboration hors province ou territoire : l'Aurora College (T. N.-O.) a établi un partenariat avec l'Université de Victoria (C.-B.); l'Université de Saint-Boniface (Man.) a établi un partenariat avec l'Université d'Ottawa (Ont.); le Nunavut Arctic College (Nun.) a établi un partenariat avec l'Université Dalhousie (N.-É.) et le Humber College (Ont.) a établi un partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick (N.-B.).

Réponses à l'enquête

2012-2013: le questionnaire a été envoyé à toutes les 135 écoles qui offrent des programmes formation en sciences infirmières; 114 écoles ont répondu à l'enquête; **Le taux de réponse global de l'enquête était de 84,4 %**; le taux de réponse membres de l'ACESI était de 91,4 %. En moyenne, 72,3 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

2013-2014 : le questionnaire a été envoyé à toutes les 134 écoles qui offrent des programmes formation en sciences infirmières; 114 écoles ont répondu à l'enquête; Le taux de réponse

global de l'enquête était de 85,1 %; le taux de réponse membres de l'ACESI était de 94,6 %. En moyenne, 72,0 % des écoles ont répondu aux questions sur les effectifs professoraux.

2014-2015: le questionnaire a été distribuée aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières. 115 des 137 écoles ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à **84,6** %, dont 94,6 % sont des membres de l'ACESI. En moyenne, 79,20 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

2015-2016: le questionnaire a été distribuée aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières. 117 des 137 écoles ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 85,4 %, dont 97,9 % sont des membres de l'ACESI. En moyenne, 80,6 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

2016-2017: le questionnaire a été distribuée aux 137 écoles de sciences infirmières canadiennes offrant un programme préalable menant à l'admission à la profession (PAP) qui permet aux diplômées de postuler à l'inscription ou l'autorisation initiale comme infirmière autorisée, ou au titulaire d'une formation de deuxième cycle en sciences infirmières ou d'une formation supérieure en sciences infirmières. 114 des 137 écoles ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse à l'enquête s'est établi à 83,2 %, dont 96,8 % sont des membres de l'ACESI. En moyenne, 67,3 % des écoles ont répondu aux questions portant sur les effectifs professoraux.

Vie privée et confidentialité

Conformément à la politique de l'ACESI sur la vie privée, nous n'avons pas rapporté les données des cellules dont les valeurs se situent entre 1 et 4. Nous avons également supprimé certaines cellules dont la valeur atteint 5 ou plus pour protéger la confidentialité.

ANNEXE

Enquête nationale de 2016-2017 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières : Méthodologie de l'enquête

Les infirmières autorisées représentaient 70,7 % de l'ensemble des effectifs infirmiers en 2017.⁵

Méthodologie générale

Contexte

L'enquête annuelle est réalisée par l'Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) auprès des étudiantes et professeures depuis 1963. En 2001, une enquête et une méthodologie ont été préparées pour l'AIIC par la statisticienne bien connue Eva Ryten. L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) a dirigé l'élaboration des questions sur les effectifs professoraux pour cette même année. Les écoles membres de l'ACESI ont testé le nouveau questionnaire avant sa distribution initiale en 2002. Ces dernières années, l'AIIC et l'ACESI ont apportés des changements au questionnaire pour refléter les changements dans la prestation des programmes et pour augmenter les données relatives aux corps professoral. Toutes les modifications sont testées dans certaines écoles de sciences infirmières avant d'être adoptées. L'ACESI a pris en charge la totalité de l'administration de l'enquête en 2013.

Un domaine important de la révision était le résultat de changements dans l'admission à la profession. Au milieu des années 1990, les provinces et les territoires ont commencé à éliminer les programmes de formation infirmière menant au diplôme collégial et ont convergé les nouveaux programmes vers les programmes de premier cycle. La conversion des programmes vers le baccalauréat est terminée dans toutes les provinces et territoires sauf au Québec. En 2010, une dernière admission a eu lieu dans deux écoles au Manitoba. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont converti leurs programmes en 2010. Le Québec continue d'offrir des programmes collégiaux menant au diplôme tout en appuyant le développement des partenariats entre les cégeps et les universités. Le Yukon n'a pas de programme de formation de base.

Le tableau suivant montre les différentes étapes de la transition de la formation menant à un diplôme à la formation menant au baccalauréat.

Exigences relatives à la formation menant à l'admission à la profession pour les infirmières autorisées

Province ou territoire	Année cible et statut
Provinces atlantiques (Île-du-Prince- Édouard, Terre-Neuve et Labrador, Nouveau-Brunswick, Nouvelle- Écosse)	complété en 1998
Saskatchewan	complété en 2000
Ontario	complété en 2005

Colombie-Britannique	complété en 2006
Alberta	complété en 2009
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	complété en 2010
Manitoba	complété en 2013
Québec	Le Québec continue d'offrir des programmes collégiaux pour l'obtention du diplôme, tout en appuyant le développement de partenariats au baccalauréat entre les cégeps et les universités.
Yukon	Le Yukon n'a pas de programme de formation menant à l'admission à la profession

La conversion des programmes menant à un diplôme en programmes menant à un baccalauréat a entraîné de nombreuses complications statistiques. La mise en œuvre de programmes menant à la conversion d'un diplôme au baccalauréat et fondés sur la collaboration a été le mécanisme que l'on a adopté pour passer des programmes menant à un diplôme à ceux qui débouchent sur un baccalauréat. Le mot « collaboration » désigne une relation de coopération entre une université et un ou plusieurs établissements de niveau collégial. L'étendue et le type de mode de collaboration qui existe entre l'université et ses partenaires varient considérablement. Par exemple, l'université peut être chargée seulement de garantir que le cursus satisfait aux normes des diplômes universitaires et le collège peut offrir le programme au complet dans ses établissements. Où, l'université peut participer plus activement, non seulement en approuvant les normes d'études, mais aussi en offrant des parties importantes du programme sur ses campus.

Un mécanisme d'établissement de liens entre la saisie des données permet un lien entre les données sur l'admission et celles qui portent sur les inscriptions dans le cas des programmes offerts en mode de collaboration et les données sur les programmes de formation supérieure correspondants du partenaire qui décerne le diplôme. Cette approche permet de suivre statistiquement les étudiantes en sciences infirmières en fonction de la qualification obtenue à partir du point d'admission, selon l'année d'inscription, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

Collecte des données

L'enquête demande les renseignements suivants :

- L'inventaire des programmes porte sur tous les programmes de formation infirmière qui conduisent à l'autorisation d'exercer initiale (diplôme, baccalauréat avec option de sortie pour le diplôme, baccalauréat, baccalauréat offert en collaboration, etc.), ainsi que sur les programmes officiels qui poussent plus loin la formation d'une infirmière (p. ex. programme professionnel de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme d'infirmière praticienne); comprend les programmes de formation à distance distribués, les offres en plusieurs langues et les partenariats multiples. Période de collecte : année scolaire.
- **Diplômées** selon le titre de compétence acquis, diplômées et diplômés (selon le sexe) de chaque programme inscrit à l'inventaire, par partenaire, par endroits où le programme est offert, le cas échéant. Période de collecte : année civile.
- Caractéristiques démographiques des effectifs professoraux sont les renseignements sur les enseignants chargés des programmes énumérés dans l'inventaire des programmes, selon le sexe, l'échelon et le statut; ces données

comportent des éléments tels que le plus haut titre de compétence obtenu, les cohortes selon l'âge, l'âge moyen des départs à la retraite, etc. Période de collecte : année civile.

On recueille des données sur les admissions et les inscriptions pour l'année scolaire précédente afin de garantir que l'on collige des données sur les sessions d'admission d'automne, d'hiver et d'été. On recueille les données sur les diplômées pour l'année civile afin de les harmoniser avec les pratiques relatives à l'examen annuel d'autorisation d'exercer et la planification des ressources humaines de la santé. Les données sur les admissions et les inscriptions ne sont comptabilisées qu'après la date de retrait autorisé par l'école. On recueille les données sur les effectifs professoraux durant l'année civile.

Les données sont fournies par la personne responsable ou désignée de chaque école et sont revues et approuvées par le doyen, le directeur, le directeur du programme ou l'équivalent. l'ACESI examinent les données reçues pour garantir qu'on y a inclus tous les programmes, tous les endroits où ils sont offerts, tous les partenaires et tous les éléments de données. On établit des comparaisons avec les inventaires des programmes des années précédentes et les données figurant sur le site Web de chaque école afin de garantir que les données sont représentatives de tous les programmes offerts par l'école. Les questions qui se posent avant ou après la saisie des données sont réglées par l'ACESI et les membres du personnel enseignant chargés des données compilées.

Les disparités sont réglées par le responsable de programme de l'ACESI et le membre du corps professoral responsable de la compilation des données. Le doyen, le directeur, le chef de programme ou l'équivalent atteste du caractère exact et complet des données et en approuve l'utilisation pour produire des rapports et appuyer la recherche et les décisions stratégiques sur l'offre future d'infirmières au Canada.

En l'absence de transmission de données, les données omises sont triées selon leur type et saisies dans l'une des deux catégories suivantes : 1) non disponibles, 2) non appropriées ou sans objet. L'omission de données est indiquée dans les rapports.

En 2009, les membres de l'ACESI ont pu utiliser une version en ligne de l'enquête. En 2013-2015, l'enquête a été disponible en ligne pour toutes les institutions d'enseignement en sciences infirmières.

Organisation des données

Les données tirées de l'enquête tiennent compte de la variété et de la complexité croissante des modèles de formation infirmière au Canada, y compris les modèles de formation d'infirmières praticiennes. Les données sont organisées de façon à permettre de suivre les tendances statistiques aux échelons provincial ou territorial et national en fonction des titres de compétence acquis.

Un autre élément de l'organisation des données tient compte de la gamme croissante de programmes de formation d'infirmières praticiennes (IP). Il est possible de combiner (c.-à-d. « d'intégrer ») des programmes d'IP avec des programmes de maîtrise, et les écoles peuvent déclarer des données distinctes dans le cas de ces programmes intégrés. Dans ces cas, les données sont compilées sous le programme d'IP et sous le programme de maîtrise correspondant. Si l'école ne peut pas fournir les données séparément (p. ex. dans certains programmes, les données sur les admissions, les inscriptions ou les diplômées sont incluses dans le programme de maîtrise), toutes les données sont indiquées sous le programme de maîtrise.

On établit des liens entre les partenaires qui offrent des programmes de baccalauréat en collaboration de telle façon que les données sur les admissions, les inscriptions et les diplômées reflètent les nombres de chaque partenaire. On attribue un programme de baccalauréat à chaque partenaire qui offre une partie du programme de baccalauréat. Cette démarche permet le suivi statistique des étudiantes en sciences infirmières en fonction des titres de compétence obtenus, depuis le point d'admission, selon l'année d'inscription, dans chaque endroit où les partenaires offrent le programme, jusqu'à la fin des études. Elle tient compte également des récents changements qui font en sorte que des collèges accordent maintenant des baccalauréats ou ont fait passer le statut de leur institution de collège à université. Les résultats historiques n'ont pas été touchés par ces changements.

Les collèges et universités pourront établir, pour la prestation de programmes, des partenariats qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales. En 2007, le traitement des données sur les diplômées provenant des partenariats offrant des programmes qui chevauchent les frontières provinciales ou territoriales a été modifié afin que les résultats sur les diplômées soient enregistrés dans la province ou le territoire natal de l'étudiante. Les données sur les admissions et les inscriptions continuent d'être enregistrées en fonction de qui, parmi les deux partenaires, est responsable de l'offre du programme. Le traitement des données sur les admissions et inscriptions n'a pas changé. Les données historiques sur les diplômées ont été rajustées en conséquence. Consulter « Méthodologie de l'enquête » pour plus de détails.

Tableaux

On résume les données d'enquête en 19 tableaux qui sont distribués aux institutions d'enseignement des sciences infirmières et aux autres parties intéressées (p. ex. écoles membres de l'ACESI, chercheurs, ministères gouvernementaux). Chaque tableau contient des remarques importantes qui portent sur l'envergure des données, les mises à jour par rapport aux années précédentes, les omissions et les sources.

Il importe d'examiner les titres des programmes inclus dans chacune des catégories énumérées dans les divers rapports. Il est tout aussi important de comprendre la démarche suivie à l'égard des programmes de baccalauréat en collaboration, ainsi que les données qui ont trait aux programmes de formation d'infirmières praticiennes et aux partenariats hors province ou territoire. Pour obtenir des renseignements à ce sujet, consulter la rubrique « Méthodologie générale, Contexte », ainsi que la section intitulée « Organisation des données ». Nous recommandons aussi de lire la section des définitions utilisées dans l'enquête retrouvée à la prochaine section.

Caractère confidentiel des données et protection de la vie privée

Dans le contexte des méthodes de soumission des données de l'enquête 2016-2017, chaque école devait remplir t un formulaire de renonciation à l'engagement de confidentialité et autoriser l'ACESI à publier les données aux fins de recherche, d'élaboration de politiques, de représentation, etc.

Le personnel de l'ACESI se conforme en outre aux politiques de l'ACESI sur la protection des renseignements personnels disponibles sur le site Web de l'ACESI.

Définitions utilisées dans l'enquête

Campus ou emplacement

École ou campus offrant un programme.

Catégorie d'effectifs professoraux (Catégorie d'emploi au sein du corps professoral)

Il se peut que les catégories (c.-à-d. les titres des effectifs professoraux) fournies ne s'appliquent pas à chaque école. On encourage les écoles à saisir les titres qu'elles utilisent.

Catégorie F1

Dans une université, ces personnes représentent des effectifs professoraux *titularisés/titularisables* qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'effectifs professoraux à *temps plein ou à temps partiel permanents* qui donnent des cours en sciences infirmières.

Catégorie F2

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux non titularisables qui remplissent un contrat d'une durée limitée sur pendant une année scolaire complète ou plus et qui donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'effectifs professoraux contractuels ou non permanents qui remplissent un contrat d'une durée limitée à une année scolaire complète ou plus et qui donnent des cours en sciences infirmières.

Catégorie F3

Dans une université, il s'agit d'effectifs professoraux non titularisables qui remplissent un contrat d'une durée limitée de moins d'une année scolaire complète et donnent des cours en sciences infirmières. Dans un collège, il s'agit d'effectifs professoraux contractuels ou non permanents qui remplissent un contrat d'une durée limitée de moins d'une année scolaire complète et donnent des cours en sciences infirmières.

Nouvelles étudiantes (1^{re} année) (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de sciences infirmières. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Remarque : les nouvelles étudiantes (1^{re} année) sont différentes des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

Catégorie d'inscription

La catégorie d'inscription fait référence au type d'étudiantes inscrites dans un programme donné. Les options sont :

- nouvelles étudiantes (1^{re} année)
- étudiantes poursuivant leurs études sans interruption
- nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence
- doubleuses
- étudiantes de retour après une absence autorisée
- étudiantes transférées à l'interne

Catégorie de programmes

Les données sont enregistrées dans la base de données selon les catégories de programmes suivantes : programme de baccalauréat universitaire, programme de baccalauréat en collaboration, programme offert aux infirmières déjà autorisées, maîtrise, doctorat, programme pour infirmières praticiennes. Chaque catégorie de programmes peut contenir multiples programmes.

Exemple : la catégorie de programmes « Programme de baccalauréat pour infirmières déjà autorisées » — l'école peut offrir un programme aux infirmières autorisées sur place de même qu'un autre à distance. Les deux programmes sont inscrits dans la catégorie « pour infirmières déjà autorisées ».

Doubleuses (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Les étudiantes qui doivent reprendre une année complète d'études parce qu'elles n'ont pu répondre aux exigences du programme en sciences infirmières dans une année donnée sont considérées comme « doubleuses » (la politique peut varier d'une école à l'autre). Toutefois, les étudiantes à qui l'on permet d'accéder à l'année suivante, et qui en même temps doivent reprendre un cours de l'année précédente, ne sont pas incluses dans cette catégorie d'inscription. Consulter « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ».

Durée du programme

Le champ « durée du programme » détermine le nombre d'années ou de semestres pour terminer le programme dans le cas d'un programme à temps plein.

Étudiantes de retour après une absence autorisée (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Les étudiantes qui reviennent dans un programme en sciences infirmières à la suite d'une absence autorisée par l'école (p. ex. congé de maternité). La politique de l'école concernant le temps pendant lequel une étudiante peut être absente détermine quelles étudiantes doivent être incluses dans cette catégorie d'inscription.

Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ce groupe se compose :

- d'étudiantes à temps complet qui progressent d'une année à l'autre sans interruption et qui appartiennent à la même cohorte d'étudiantes d'une année à l'autre;
- d'étudiantes à temps partiel qui ont besoin de plus d'une année scolaire pour terminer les cours obligatoires;
- d'étudiantes qui ont échoué à un cours dans une année d'un programme en sciences infirmières, mais qui peuvent passer à l'année suivante (les politiques peuvent varier d'une école à l'autre).

Étudiantes transférées à l'interne (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ces étudiantes poursuivent un programme en sciences infirmières sans interruption, mais effectuent un transfert dans un autre campus de la même école. Elles avaient précédemment été comptabilisées dans les données de programme du campus d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet aux écoles ayant plusieurs campus de mieux décrire le flux d'étudiantes infirmières dans leurs différents campus.

Remarque : dans le passé, certaines écoles inscrivaient ces étudiantes dans la catégorie des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption ». Si la chose est possible, veuillez préciser s'il s'agit d'étudiantes transférées à l'interne.

Étudiantes transférées de l'extérieur (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Ces étudiantes ont commencé un programme en sciences infirmières dans une école puis ont effectué un transfert dans une autre école tout en demeurant dans la même catégorie de programmes. Ces étudiantes étaient précédemment comptabilisées dans les données du programme de l'école d'origine. Cette nouvelle catégorie d'inscription permet à l'école qui reçoit l'étudiante de faire la différence entre les transferts d'étudiantes infirmières d'autres établissements et les transferts d'étudiantes non infirmières (consultez l'information relative à la rubrique « Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence »).

Remarque: dans le passé, certaines écoles inscrivaient ces étudiantes à la rubrique des « Étudiantes poursuivant leurs études sans interruption », tandis que d'autres les inscrivaient à la rubrique des « Nouvelles étudiantes » en deuxième année, etc. Si la chose est possible, veuillez préciser qu'il s'agit d'étudiantes transférées de l'extérieur.

Inscriptions (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Représentent le nombre d'étudiantes inscrites dans chaque année d'étude.

Nouvelles étudiantes (1^{re} année) (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des nouvelles étudiantes de première année d'un programme de sciences infirmières. On n'inclut dans cette catégorie que les nouvelles étudiantes de première année. Les étudiantes qui sont en deuxième année pour la première fois ne sont pas considérées comme de nouvelles étudiantes. Les données inscrites à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

Remarque : les nouvelles étudiantes (1^{re} année) sont différentes des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence. Consultez la définition des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence.

Nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence (comptabilisées à la date de retrait autorisé par l'école)

Il s'agit des étudiantes précédemment admises dans un programme non infirmier (p. ex. baccalauréat ès arts, physiothérapie, baccalauréat en sciences) qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières. Ces étudiantes ont déjà réussi quelques cours obligatoires. Elles peuvent donc être admises dans une cohorte d'étudiantes en deuxième ou troisième année, etc. Les données à ce titre figurent dans le calcul des *admissions*.

La catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence se compose :

- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école X dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières dans l'école X;
- d'étudiantes précédemment inscrites à l'école Y dans un programme non infirmier et qui effectuent un transfert dans un programme en sciences infirmières de l'école X;
- d'étudiantes diplômées dans un programme non infirmier qui s'inscrivent dans un programme en sciences infirmières.

Remarque : la catégorie des nouvelles étudiantes bénéficiant d'une équivalence est différente de celle des nouvelles étudiantes (1^{re} année). Consultez la définition des nouvelles étudiantes (1^{re} année).

Programme de baccalauréat en collaboration

Programme de baccalauréat offert en collaboration par une université et un autre établissement.

Les partenaires peuvent également appartenir à un consortium.

Programme de baccalauréat universitaire (formation initiale)

Un programme de baccalauréat offert uniquement par une université

Résultats cumulés

Le total combiné des résultats des programmes lorsque les programmes sont dans la même catégorie de programmes.

Session d'admission

Dans ce contexte, la session d'admission désigne le nombre de fois au cours d'une année scolaire où les étudiantes entrent dans les programmes. On confond parfois session d'admission et nombre d'étudiantes admises.

Titre de compétence

Titre décerné au terme d'un programme, par exemple, BN, B. Sc. inf., MN.

Type d'emploi

Description du type d'emploi des enseignants : permanent/régulier/menant à la permanence, non permanent/suppléance, à temps complet ou à temps partiel.

Notes en fin de texte

¹ Société de l'étude sectorielle sur les soins infirmiers. (2006). Construire l'avenir : Une stratégie intégrée pour les ressources humaines infirmières au Canada. Rapport final de la Phase II. Ottawa, ON : Auteur.

²Regan, S., Thorne, S. et Mildon, B. (2009). Uncovering blind spots in education and practice leadership: Towards a collaborative response to the nurse shortage. *Canadian Journal of Nursing Leadership*, 22(2), 30-40.

³ Institut canadien d'information sur la santé. (2017). *Le personnel infirmier réglementé 2016 Rapport*. Ottawa, ON : Auteur.

⁴ National Education Association: Higher Education Research Center. (2007) *Part-time faculty: A look at data and Issues, 11*(3), 1-12.

⁵Institut canadien d'information sur la santé. (2017). *Le personnel infirmier réglementé 2016 Rapport*. Ottawa, ON : Auteur.